

Zeitschrift: Hochparterre : Zeitschrift für Architektur und Design
Band: 14 (2001)
Heft: [2]: Die beste Schweizer Solararchitektur = La meilleure architecture solaire suisse

Artikel: Prix solaire suisse 2001
Autor: Colomb, Marc
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-121558>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



de Prof. Marc H. Collomb, Président du
Prix Solaire Suisse, Lausanne

Marc Collomb, architecte, professeur à l'Académie d'architecture
de Mendrisio, Université de la Suisse italienne

PRIX SOLAIRE SUISSE 2001

Le Prix Solaire 2001, sous l'égide de l'Office fédéral de l'énergie et en collaboration avec les associations professionnelles le soutenant, a été décerné par le jury réuni à Berne le 6 juillet 2001.

Cette année, il revient aux différentes catégories, collectivités publiques, concepteurs, architectes et ingénieurs, propriétaires d'installations, institutions et personnalités qui se sont distinguées par leur engagement en faveur de l'énergie solaire avec des installations esthétiquement bien intégrées, utilisant le bois et la biomasse, avec ou sans production de chaleur à distance. La catégorie entreprises n'était pas en lice cette année, mais elle le sera en 2002.

74 projets originaux ont été admis, lesquels, répartis dans les différentes catégories, représentaient 131 dossiers. Comme toujours, la catégorie propriétaires est la mieux représentée avec 38 dossiers.

La commission de présélection a choisi 16 projets qui ont été soumis au jury. Ceux-ci ont été soigneusement analysés, selon les critères de conformité au règlement et leur aspect novateur d'une part et, d'autre part, exemplaire du point de vue de leur bilan énergétique. Le jury a donc récompensé 6 projets, 2 institutions et 2 personnalités par des prix et il a décerné 4 hommages.

Les personnalités et les institutions, si elles ne font pas l'objet de candidatures directes mais sont des propositions de la commission, constituent une catégorie dont le rôle est important. Elles assurent le relais indispensable auprès des instances publiques, politiques et administratives, sans lequel tout projet pionnier et novateur ne pourrait être reconnu. Elles encouragent ainsi les efforts consentis par les initiatives individuelles et privées pour leurs investissements à long terme en vue d'une plus grande indépendance énergétique. A ce titre, le laboratoire d'énergie solaire de l'HES du Tessin, implanté à Tréveno, est primé pour les travaux de tests systématiques qu'il a réalisés depuis plusieurs années.

Depuis sa création en 1991, les projets présentés au Prix Solaire ont atteint des rendements toujours plus élevés et, parallèlement,

au progrès des capteurs eux-mêmes, les besoins en chauffage des constructions diminuent sans cesse. Bientôt, grâce à une isolation thermique optimum, les constructions pourront se passer complètement de chauffage statique. L'apport des usagers, des charges internes et externes, seront suffisants à assurer le confort thermique. Alors quel avenir pour le Prix Solaire?

Toute activité humaine nécessitera de l'énergie pour les robots, les ordinateurs et la domotique et, par conséquent, pour absorber ce surplus d'énergie «perdue» en chaleur, il faudra encore de l'énergie. C'est donc moins pour son habitat que pour son travail et ses loisirs que l'homme sera dépendant énergétiquement. La réflexion sur l'adaptation aux nouveaux besoins que l'énergie solaire devra couvrir peut s'engager dès maintenant. Il nous faut simplement modifier nos points de vue et faire évoluer nos critères de jugement. Voilà le défi qui nous attend ces prochaines années.

Au nom du groupe de travail Solar 91, je voudrais remercier tous les participants et les participantes, les membres des commissions et du jury ainsi que, plus particulièrement pour le travail de préparation du Prix Solaire, Beat Gerber, de même que Gallus Cadonau et son équipe.

Lausanne, Bâle, le 21.9.2001